

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Publié à Trois Editions par jour

Abonnement: Un an \$3.00; six mois \$1.50. A l'étranger: Un an \$4.00; six mois \$2.00. Le dimanche: Un an \$1.00.

N.B.—Tous documents destinés à la publicité doivent être adressés à la "REDACTION DE L'EVENEMENT".

Il sera rendu compte d'années d'abonnement dont l'acompte n'aura pas été reçu à LA REDACTION.

Toute invitation requérant la présence d'un représentant de "L'EVENEMENT" doit être adressée à la "REDACTION".

Tout ce qui concerne l'abonnement: Demande d'abonnement, envoi d'argent, changement d'adresse, etc., doit être adressé à L'ADMINISTRATION de "L'EVENEMENT".

Toute publication dont on désire l'insertion doit être adressée à la "REDACTION DE L'EVENEMENT".

Assemblée politiques

Il y aura samedi prochain, le 29 courant, au Lac Mégantic, une grande assemblée régionale, à une heure de l'après-midi.

Une autre assemblée aura lieu à Berthierville le lendemain, 30 août, à deux heures de l'après-midi.

Tous les clubs sont invités cordialement, et leur concours en sollicitant des bateaux d'excursion pour la circonstance sera accepté avec plaisir.

Le vapeur "Berthier", notifié par le club Monak quittera Montréal pour se rendre à Berthierville dimanche matin et ramènera les excursionnistes le soir.

Des trains d'excursion partiront de divers endroits pour chacune de ces assemblées.

Les détails de ce sujet seront publiés ces jours-ci.

Le public est cordialement invité.

LOUIS P. PELLETIER,

M. F. KACKETT.

C'est l'argent du peuple

Un pont à Québec, c'est une excellente chose et tout le monde est pour cela, surtout ceux qui le construisent aux dépens des autres. Mais n'est-il pas été plus habile et plus sûr d'y intéresser d'abord les grandes compagnies de chemins de fer. Combien d'entre elles ont mis leur argent dans l'entreprise?

Combien de parts les actionnaires de la Cie du Grand-Tronc, du Pacifique ont-elles payées dans la compagnie du pont?

Pas une seule.

Combien d'argent M. Parent lui-même a-t-il payé? Pour chaque piastre qu'il a souscrite, il a payé trente sous, pas davantage.

Ceux qui ont payé des piastres, ce sont les citoyens de Québec, les citoyens de la Péninsule.

Nous n'y avons pas d'objections, excepté quant à la façon dont on s'y est pris pour payer à même ce capital, les dépenses courantes de cette entreprise qui ne rapporte pas encore un sou.

Mais qu'on ne vienne pas nous dire que c'est M. Parent qui bâtit le pont.

C'est l'argent du peuple qui construit le pont.

Pendant... et après

A part les frais de construction de toute la partie est du Grand-Tronc-Pacifique, le gouvernement Laurier oblige le pays à payer encore pendant sept ans, sans remboursement du Grand-Tronc, l'intérêt sur le capital des sections est et des montagnes Rocheuses.

Si le Grand-Tronc-Pacifique ne paye pas, le gouvernement s'engage encore à payer pendant trois ans.

Et après?

C'est encore la même histoire: si le Grand-Tronc-Pacifique ne paye pas, le gouvernement est toujours obligé de payer. (Voir clauses 20 et 22 du contrat).

Le "Soleil" va nous répondre, sans doute, que le gouvernement capitalisera pour se faire payer plus tard.

Eh bien, voilà quarante ans que nos capitalistes les quinze millions dus par le Grand-Tronc, qui n'a jamais payé.

Nous sommes rendus à 60 millions de créance contre le Grand-Tronc. Le Grand-Tronc dort tranquille. C'est le cannyen qui paye.

Répondez donc

Pas un seul des auteurs ministériels qui a parlé sur la question du Grand-Tronc-Pacifique n'a répondu à cette question:

Qu'est-il survenu entre le 19 mai et le 31 juillet pour justifier le cabinet Laurier de prendre vingt piastres par tête dans la poche de chaque contribuable pour les donner au Grand-Tronc-Pacifique?

Le 19 juillet, M. Laurier nommait une commission pour étudier la question du transport.

Le 31 juillet, M. Laurier sortait tout d'un coup du conseil des ministres avec le projet du Grand-Tronc-Pacifique et vite, il faut que ça se passe tout de suite.

Qu'est-il passé?

Le "Soleil" va-t-il nous répondre? Ou bien sera-ce M. Malouin?

M. Deille de Portneuf, l'un des meilleurs hommes du pays, est-il capable de répondre?

Ou bien faudra-t-il se demander à M. Demers, de Lévis, peut-être plus nul encore que M. Deille.

A moins que M. Carbois, de l'Islet, nous répondra. Surtout, non, en fait de politique il ne connaît que le prix des terres.

Besayons M. Ross, de Rimouski.

Mais laissons lui charger sa pipe. M. Rousseau, de Portneuf, en sait-il plus long? Mot! Personne ne parle. C'est ça notre représentation à Ottawa.

M. BOURASSA

Quelqu'un qui ne comprend rien demandait pas bien M. Bourassa nous demandait, ce matin:

—Mais... qu'est-ce que c'est que Bourassa?

—C'est M. Bourassa d'abord, M. Bourassa tout du long, et M. Laurier ensuite.

C'est-à-dire que c'est un talent rempli de lui-même, ne se préoccupant que de le mettre en évidence, en mordant ici et là tout en ayant bien soin de ne jamais voter contre son parti.

C'est un petit Papineau qui a perdu le manteau tragique de son grand-père, mais qui en a conservé les gants de kid et le mouchoir de soie.

Un comédien qui n'a figuré encore que dans une seule pièce et qui trouve toujours moyen de tourner le dénouement à son profit et au profit de son parti.

Ne sont-ils pas un peu naïfs ceux qui voudraient réunir tous les Canadiens autour de M. Bourassa.

Voyons, quels sont les faits.

M. Bourassa a convoqué une assemblée nombreuse pour protester contre la résolution du congrès de la Chambre de Commerce au sujet de la défense de l'Empire.

A son point de vue, cette résolution domine donc tout le congrès; cela devient pour lui le fait principal de ce congrès.

Or, il engageait vulgairement, brutalement, le gouverneur-général et il acclamait sir W. Laurier, le premier homme d'Etat canadien qui ait invité l'Angleterre à ne pas se gêner quand elle aura besoin de soldats.

De plus, M. Laurier a parlé au banquet qui a clos ce grand congrès.

Le premier ministre, celui-là qui avait autorisé par son nom de la nation, a-t-il dit un mot de protestation contre la résolution qui a trait à la défense de l'Empire? Non, pas un mot.

Et M. Bourassa ne se fâche pas le moins du monde contre M. Laurier.

Le silence du premier ministre ne l'inquiète pas du tout. Au contraire, c'est son homme, son sauveur, celui qui le rassure pour l'avenir. Et pour que le succès soit meilleur, M. Bourassa, qui est habile, égaré, ici et là, quelques malices à l'adresse du premier ministre qui ont le double effet de satisfaire son esprit gouailleur et de prendre les naïfs, et ça finit par l'apothéose de son chef.

Ou M. Bourassa fait oeuvre de partisan habile et retors, ou il cherche à s'amuser aux dépens du public.

Il a bien le droit de faire campagne pour son parti par tous les moyens que lui suggère son talent, mais s'il veut durer comme effet, il ferait mieux de mettre un peu plus d'accord entre ses paroles et ses actes.

S'amuser est encore son droit pourvu qu'il varie un peu ses représentations.

Toujours du Papineau, cela finit par être monotone, même quand l'entre est gratuite.

Dans quinze ans, si le Grand-Tronc-Pacifique ne paye pas, les cannyens paieront.

Nous serons morts.

Mais le Grand-Tronc vivra. Nos enfants paieront pour leurs pères.

Incendie à Cacouana

Destruction du St-Lawrence Hall

Cacouana, 25.—Le St-Lawrence Hall, l'hôtel bien connu de Cacouana, a été complètement détruit hier après-midi par les flammes. Le feu s'est déclaré vers 2.30 heures, dans le toit de l'hôtel. L'édifice étant une construction en bois, le feu n'a pas tardé à se propager, et en moins de deux heures, le St-Lawrence Hall rétalait en ruines.

Il y avait alors environ 25 pensionnaires à l'hôtel, et tous ont réussi à se sauver, mais quelques-uns ainsi que des employés de l'hôtel, ont perdu à peu près tout ce qui leur appartenait.

Pendant les quelques instants, on a crut pour le cottage de M. Andrew A. Allan, mais comme il ne venait presque pas, cette maison n'a pas été atteinte par les flammes.

Toutefois, le Papineau, cela finit par être monotone, même quand l'entre est gratuite.

Dans quinze ans, si le Grand-Tronc-Pacifique ne paye pas, les cannyens paieront.

Nous serons morts.

Mais le Grand-Tronc vivra. Nos enfants paieront pour leurs pères.

Incendie à Cacouana

Destruction du St-Lawrence Hall

Cacouana, 25.—Le St-Lawrence Hall, l'hôtel bien connu de Cacouana, a été complètement détruit hier après-midi par les flammes. Le feu s'est déclaré vers 2.30 heures, dans le toit de l'hôtel. L'édifice étant une construction en bois, le feu n'a pas tardé à se propager, et en moins de deux heures, le St-Lawrence Hall rétalait en ruines.

Il y avait alors environ 25 pensionnaires à l'hôtel, et tous ont réussi à se sauver, mais quelques-uns ainsi que des employés de l'hôtel, ont perdu à peu près tout ce qui leur appartenait.

Pendant les quelques instants, on a crut pour le cottage de M. Andrew A. Allan, mais comme il ne venait presque pas, cette maison n'a pas été atteinte par les flammes.

Toutefois, le Papineau, cela finit par être monotone, même quand l'entre est gratuite.

Dans quinze ans, si le Grand-Tronc-Pacifique ne paye pas, les cannyens paieront.

Nous serons morts.

Grand congrès de colonisation

On projette l'ouverture de dix paroisses nouvelles

Montréal, 25.—On parlera beaucoup de colonisation d'ici quelques mois, et il est à espérer que ces paroles seront fécondes. Un grand congrès régional sera tenu à la fin de septembre ou au début d'octobre, et les principales questions de la province, ainsi que les délégués des régions de colonisation, se tiendront à Montréal dans les premiers jours d'octobre.

Dans l'entretemps, la Société de Colonisation qui convoquera ce congrès, pousse son oeuvre avec activité. Elle organise une grande excursion à l'Annapolis pour le dimanche 27 septembre, à l'occasion de l'inauguration de la section Labelle-L'Annapolis du Montréal et Occidental.

On vient de lui soumettre un autre projet important qu'elle recommandera probablement au gouvernement provincial, celui de l'ouverture d'un grand chemin de colonisation de St-Michel des Saints, dans le comté de Labelle, à travers les comtés de Berthier, Joliette et Montcalm.

Cette route, longue d'une cinquantaine de miles, relierait St-Michel au "Montréal et Occidental" et déterminerait, prétendent les intéressés, l'établissement d'une dizaine de paroisses nouvelles dans une région fertile et propice à l'agriculture.

Le plateau du Rouge et la Matinau pleurent leurs sources.

ROME ET SES CATACOMBES

Dimanche, le 23 août à l'issue de la grand-messe, M. l'abbé Jos. Ouellet, docteur en théologie et professeur de philosophie au collège de Ste-Anne de Lapointe, a donné dans l'église de St-Victor de Tring, une conférence sur Rome et ses catacombes.

Le docteur Ouellet a su intéresser son auditoire en lui parlant de la Basilique du Vatican, de l'église de St-Pierre, de St-Paul. Nous espérons que sous peu, ce savant conférencier nous fera jouir du plaisir de l'entendre une seconde fois, nous rappelant ses souvenirs de Terre-Sainte qu'il a visitée durant son séjour en Europe. Nos remerciements au conférencier.

UN AUDITEUR.

Encore l'ouragan à la Jamaïque

Kingston, Jamaïque, 25.—Un navire entré dans le port aujourd'hui rapporte que les îles Cayman ont été dévastées par un ouragan, le soir du 11 août. Plusieurs maisons à Georgetown ont été démolies. Les vaisseaux dans le port ont été jetés à la mer; 2 sont revenus, mais on n'a plus entendu parler des autres. On craint qu'il y ait eu de nombreuses pertes de vie.

Après-midi, un jeune adolescent de 14 ans, M. J. B. Larose, dont les parents demeurent au No. 1288 rue St-Hubert, avait poussé une pointe jusqu'à l'endroit des travaux, à une distance de 125 pieds environ du trou de la mine, et s'était tenu avec une impatience curieuse, bien réglée d'ailleurs, le moment où le roc se briserait en deux par la force de la terrible nitro-glycérine. L'explosion se produisit, et comme l'adolescent se trouvait à l'endroit où se trouvait la mine, il fut projeté en l'air, et tomba à terre, le corps enfoncé dans le sol.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, mais a blâmé M. Roussel, de ne pas avoir couvert sa mine.

Depuis plusieurs mois, d'immenses travaux de creusement se font à Hochelaga à l'endroit où la compagnie du Pacifique élève ses usines. Une équipe d'ouvriers, au nombre de quelques centaines, a été faite par le professeur A. J. B. Charlebois et G. Cloutier, fait descendre dans une fosse profonde, on continuait de creuser. Soudain le morceau de terre jeté sur le bord du trou béant, s'écroula et sous cette avalanche de pierres énormes, de cailloux et de bûches, M. Cloutier fut littéralement enseveli, tandis que son collègue, G. Cloutier, aperçu par une partie de cette masse croulante recevait sur la tête une roche pesante qui lui fendait le cuir chevelu et le renversait évanoui, et comme le terrible accident se produisait, les compagnons de travail de ces deux victimes se précipitèrent à leur secours. On releva d'abord Cloutier, et armé de pelles, de pics, ils se mirent à rejeter la terre à l'endroit où se trouvait le corps de Cloutier. Ce fut un instant de terrible anxiété, mais un soupir de soulagement s'échappa des poitrines, quand après avoir déblayé le terrain, la tête de Charlebois émergeant, on s'aperçut qu'un soupir de vie s'échappait aussi de ce corps inerte et tout couvert de vermine, transporté à l'hôpital Notre-Dame, vers les 3.40 heures, p.m., les deux blessés y reposaient hier soir. Charlebois est un jeune homme de 19 ans, demeurant au No. 35, rue LeMay.

Un homme du nom de James Burchfield, de la Pointe St-Charles, se promenait hier sur le bord du canal lorsqu'il vit tout à coup se lever l'eau. Le whisky était réduit, Burchfield pensa à sauver sa vie et demanda du secours. Deux jeunes gens, J. Casgrain, 61, Ottawa, et Andrew Bursell, 57, Ottawa, accoururent sur le bord. A l'aidé d'une corde, ils repêchèrent le pauvre diable qui dormait toute la nuit sur la dure planche d'une colline du poste No. 4.

Un M. Chatillon, qui était allé à la pêche, hier matin, a fait une bien longue traversée près de l'île Ronde. Il sortit de l'eau un cadavre qu'il s'empressa de confier aux policiers de Maisonneuve, la voiture de la morgue transporta le cadavre, et vers les six heures, une femme se présenta à l'établissement de M. Dumais, rue Notre-Dame, et demanda à voir le noyé. Ses yeux rouges de larmes laissaient pressager qu'un être cher lui manquait au foyer dont elle avait été chassée.

Sur une question, elle raconta que son frère avait tué la maison depuis plusieurs jours. Il travaillait pour la compagnie des tramways comme ouvrier pour le passage des rails. Un soir, il quittait son logis d'habit pour aller chez lui, il ne lui fut qu'une courte visite au domicile des siens; mais depuis il avait disparu.

Comme le nom de la femme, Colette, coïncidait étrangement avec celui de Collette, trouvée égarée sur le cadavre, elle fut conduite à la morgue où le cadavre était exposé. La femme ne poussa un cri, et d'un désespoir douloureux qu'elle remua l'âme.

Le chef de l'établissement, pourtant habitué à des spectacles d'une douleur intense, la femme revenue, de son premier sursaut, raconta alors une histoire navrante. Elle demeurait au No. 17, rue de la Frontenac, selon ses affirmations, son frère aurait été la victime d'un crime horriblement perpétré. Une vengeance personnelle serait la cause de cette trépassée d'un infortuné jeune homme. Les détectives ont été saisis de l'histoire, et cherchent à jeter un peu de lumière sur cette disparition étrange, cette énigme prématurée et tragique qui a fait d'un crime, la cause de la victime ne se gère nulle.

LE MAL DE DOS

Le mal de dos est un symptôme des plus communs de la maladie des reins et du mal de matrice.

LISEZ CE QU'ECRIE Mlle BOLLMAN

"Il y a quelque temps, j'étais dans un grand état de faiblesse, mon travail me rendait nerveuse, je souffrais continuellement d'un affreux mal de dos et de douleurs dans la tête.

"Ma mère m'acheta une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Immédiatement mon état s'améliora et le mal diminua peu à peu jusqu'à ce que je fusse complètement guérie. Je me remis au travail sans ressentir trop de fatigue, et je continuai l'usage de ce remède jusqu'à parfaite guérison, la force et la santé parfaite me sont revenues. Je vous remercie pour tout le bien que m'a fait votre remède.

Mlle KATE BOLLMAN, 1240 St. James Ave., New York City.—"Vous m'avez donné 50 cents, l'original de cette lettre, qui est un témoignage de votre efficacité."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit parce qu'il est le meilleur remède connu pour les maladies des reins et des organes féminins. Toute femme qui se sent malade devrait écrire à Madame Pinkham, Lynn, Mass., et lui en faire connaître tous les symptômes.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

Star Brand Coffee

En canistres de 1 livre et 2 livres

FORT DANS SA PURETE

CHASE & SANBORN

10 CENTINS PAYE POUR TOUT

Nouvelles de Montreal

Accidents et noyades

Montréal, 25.—La compagnie du Richelieu se charge de sauver elle-même le "Carroll", échoué près de Tadoussac.

"L'Algerian" part aujourd'hui pour l'Inde et l'Australie.

Le capitaine Johnson, ingénieur en chef de la compagnie, a fait un examen minutieux de la position du vaisseau. Il affirme qu'il pourra faire flotter celui-ci dès la première grande marée, c'est-à-dire entre le 12 et le 16 septembre.

Les dommages matériels, y compris l'avarie au vaisseau se chiffrent à \$12,000 ou \$15,000.

Durant tout le jour, des explosions partant des carrières situées au haut de la rue St-Hubert, ébranlaient les échos voisins.

Depuis nombre d'années, on tire de ces carrières une grande quantité de pierres soit pour la construction ou d'autres objets.

Ces travaux attirent nombre de curieux qui, tous les jours, s'arrêtent pour avoir une idée de l'explosion d'une mine creusée dans le roc.

Hier après-midi, un jeune adolescent de 14 ans, M. J. B. Larose, dont les parents demeurent au No. 1288 rue St-Hubert, avait poussé une pointe jusqu'à l'endroit des travaux, à une distance de 125 pieds environ du trou de la mine, et s'était tenu avec une impatience curieuse, bien réglée d'ailleurs, le moment où le roc se briserait en deux par la force de la terrible nitro-glycérine. L'explosion se produisit, et comme l'adolescent se trouvait à l'endroit où se trouvait la mine, il fut projeté en l'air, et tomba à terre, le corps enfoncé dans le sol.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, mais a blâmé M. Roussel, de ne pas avoir couvert sa mine.

Depuis plusieurs mois, d'immenses travaux de creusement se font à Hochelaga à l'endroit où la compagnie du Pacifique élève ses usines. Une équipe d'ouvriers, au nombre de quelques centaines, a été faite par le professeur A. J. B. Charlebois et G. Cloutier, fait descendre dans une fosse profonde, on continuait de creuser. Soudain le morceau de terre jeté sur le bord du trou béant, s'écroula et sous cette avalanche de pierres énormes, de cailloux et de bûches, M. Cloutier fut littéralement enseveli, tandis que son collègue, G. Cloutier, aperçu par une partie de cette masse croulante recevait sur la tête une roche pesante qui lui fendait le cuir chevelu et le renversait évanoui, et comme le terrible accident se produisait, les compagnons de travail de ces deux victimes se précipitèrent à leur secours. On releva d'abord Cloutier, et armé de pelles, de pics, ils se mirent à rejeter la terre à l'endroit où se trouvait le corps de Cloutier. Ce fut un instant de terrible anxiété, mais un soupir de soulagement s'échappa des poitrines, quand après avoir déblayé le terrain, la tête de Charlebois émergeant, on s'aperçut qu'un soupir de vie s'échappait aussi de ce corps inerte et tout couvert de vermine, transporté à l'hôpital Notre-Dame, vers les 3.40 heures, p.m., les deux blessés y reposaient hier soir. Charlebois est un jeune homme de 19 ans, demeurant au No. 35, rue LeMay.

Un homme du nom de James Burchfield, de la Pointe St-Charles, se promenait hier sur le bord du canal lorsqu'il vit tout à coup se lever l'eau. Le whisky était réduit, Burchfield pensa à sauver sa vie et demanda du secours. Deux jeunes gens, J. Casgrain, 61, Ottawa, et Andrew Bursell, 57, Ottawa, accoururent sur le bord. A l'aidé d'une corde, ils repêchèrent le pauvre diable qui dormait toute la nuit sur la dure planche d'une colline du poste No. 4.

Un M. Chatillon, qui était allé à la pêche, hier matin, a fait une bien longue traversée près de l'île Ronde. Il sortit de l'eau un cadavre qu'il s'empressa de confier aux policiers de Maisonneuve, la voiture de la morgue transporta le cadavre, et vers les six heures, une femme se présenta à l'établissement de M. Dumais, rue Notre-Dame, et demanda à voir le noyé. Ses yeux rouges de larmes laissaient pressager qu'un être cher lui manquait au foyer dont elle avait été chassée.

Sur une question, elle raconta que son frère avait tué la maison depuis plusieurs jours. Il travaillait pour la compagnie des tramways comme ouvrier pour le passage des rails. Un soir, il quittait son logis d'habit pour aller chez lui, il ne lui fut qu'une courte visite au domicile des siens; mais depuis il avait disparu.

Comme le nom de la femme, Colette, coïncidait étrangement avec celui de Collette, trouvée égarée sur le cadavre, elle fut conduite à la morgue où le cadavre était exposé. La femme ne poussa un cri, et d'un désespoir douloureux qu'elle remua l'âme.

Le chef de l'établissement, pourtant habitué à des spectacles d'une douleur intense, la femme revenue, de son premier sursaut, raconta alors une histoire navrante. Elle demeurait au No. 17, rue de la Frontenac, selon ses affirmations, son frère aurait été la victime d'un crime horriblement perpétré. Une vengeance personnelle serait la cause de cette trépassée d'un infortuné jeune homme. Les détectives ont été saisis de l'histoire, et cherchent à jeter un peu de lumière sur cette disparition étrange, cette énigme prématurée et tragique qui a fait d'un crime, la cause de la victime ne se gère nulle.

LE MAL DE DOS

Le mal de dos est un symptôme des plus communs de la maladie des reins et du mal de matrice.

LISEZ CE QU'ECRIE Mlle BOLLMAN

"Il y a quelque temps, j'étais dans un grand état de faiblesse, mon travail me rendait nerveuse, je souffrais continuellement d'un affreux mal de dos et de douleurs dans la tête.

"Ma mère m'acheta une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Immédiatement mon état s'améliora et le mal diminua peu à peu jusqu'à ce que je fusse complètement guérie. Je me remis au travail sans ressentir trop de fatigue, et je continuai l'usage de ce remède jusqu'à parfaite guérison, la force et la santé parfaite me sont revenues. Je vous remercie pour tout le bien que m'a fait votre remède.

Mlle KATE BOLLMAN, 1240 St. James Ave., New York City.—"Vous m'avez donné 50 cents, l'original de cette lettre, qui est un témoignage de votre efficacité."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham guérit parce qu'il est le meilleur remède connu pour les maladies des reins et des organes féminins. Toute femme qui se sent malade devrait écrire à Madame Pinkham, Lynn, Mass., et lui en faire connaître tous les symptômes.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

